

A/s recueil legal suite a kafala

Par nourk, le 10/06/2008 à 10:28

bonjour, etant franco algerien. je me suis marié en al gerie ,avec l'accord du consulat de france a annaba. j attends la transcription de mon mariage par le sce de l'etat civil de nantes. ma femme a une fille de 12 ans, pour l'aqu'elle ,elle m'accorde la kafala en algerie .pour l'instant , on a pas encore fait les demarches, qui sont simples en algerie, suite aux informations reçues par le tribunal de annaba. ma question est: quelles sont les demarches a faire au niveau du tribunal de grande instance de mon districte et au niveau de l'administration local pour ,1° avoir le recueil legal ,2° obtenir une carte de sejour ou la nationalite française pour ma belle fille.